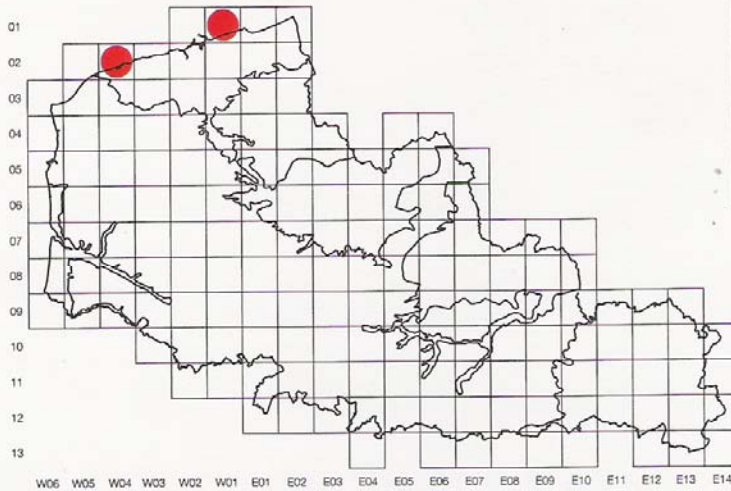


CACHALOT *Physeter macrocephalus* - Autres noms : Grand souffleur, Macrocéphale, Physetere, Physeter catodon, Grand cachalot

Ordre : Cétacés Famille : *Physeteridae*



Données par district de 1978 à 1999	Nord	Pas-de-Calais	Total
Plaine Maritime Flamande	1	1	2
Plaine Maritime Picarde	-	0	0
Flandre intérieure	0	-	0
Complexe Lys- Dedde	0	0	0
Agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing	0	-	0
Artois Ouest-Bouonnais	-	0	0
Artois Est	0	0	0
Cambrésis-Ostrevant	0	0	0
Complexe Scarpe-Sensée-Escout-Marque	0	0	0
Hainaut-Avesnois	0	-	0
Totaux	1	1	2

Nombre de carrés où l'espèce a été signalée : 2
 Pourcentage de carrés côtiers où l'espèce a été signalée : 1%

Statuts

Directive Habitat	Annexe 4
Convention de Berne	Annexe 3
Statut juridique français	Nmm 1

Niveaux de sensibilité

Liste rouge Région	
Liste rouge France	S
Liste rouge Monde	VU

Taille : 15 à 18 m.
 Poids : Femelle : 20 t. Mâle : 70 t.
 Reproduction : 1 petit tous les 3-6 ans

Origine des données : Echouages. Littérature.

Sociabilité : groupes variables
 Longévité : 65-70 ans
 Formule dentaire : 18-25 dents sur chaque moitié de la mandibule

L'échouage d'un Cachalot est toujours un événement spectaculaire attirant une foule nombreuse.

En effet, cet Odontocète (*Cétacé à dents*) présente une morphologie très particulière et sa masse est fort imposante.

Une différence de taille importante existe entre le mâle (15 mètres en moyenne, maximum : 20 mètres) et la femelle (11 mètres en moyenne, maximum : 17 mètres).

Le Grand souffleur possède un seul évent situé à l'avant gauche de la tête obtuse par lequel il projette en surface un puissant souffle buissonnant et incliné.

Une autre particularité de ce cétacé est de ne pas posséder de nageoires dorsales mais une série de bosses.

Ce qui caractérise cette espèce est principalement la disproportion du volume céphalique par rapport à l'ensemble du corps. La tête représente plus du tiers de la longueur totale du corps.

Elle renferme une cavité volumineuse où se loge le spermaceti (sorte de cire jaune ou blanc de baleine), dont on suppose qu'il assure la flottabilité et concentrerait peut-être les clics du sonar.

Par ailleurs, la mâchoire inférieure, petite et mince, est dotée de dents larges et de forme conique dont la couronne peut atteindre 10 cm de haut (DUGUY & ROBINEAU 1982 ; SYLVESTRE 1989 ; MACDONALD & BARRETT 1995).

Les capacités de plongée de cette espèce sont impressionnantes : les grands mâles peuvent rester 60 voire jusqu'à 90 minutes en apnée et atteindre des profondeurs dépassant 2000 mètres

(SYLVESTRE 1989) mais ils peuvent également s'approcher des côtes sur des fonds de plus de 200 mètres.

Distribution. Le Cachalot est cosmopolite et pélagique.

Il est présent dans tous les océans hormis la zone arctique, mais vient rarement dans les eaux ayant moins de 500 mètres de profondeur, ce qui implique que sa présence en Manche et dans la partie centrale et méridionale de la Mer du Nord est tout à fait exceptionnelle (la profondeur maximale de ces mers épicontinentales ne dépassant pas 200 mètres).

L'estimation de la population de Cachalots dans l'hémisphère Nord est fragmentaire et très peu précise : il y aurait 175 000 - 190 000 individus (SYLVESTRE 1989, RICE 1989 in PHILLIPS 1997) mais cette estimation est considérée par plusieurs auteurs comme optimiste (SYLVESTRE 1989, PHILLIPS 1997).

Régime alimentaire. Les Cachalots sont extraordinairement bien adaptés aux plongées dans les grands fonds.

Leur régime alimentaire est composé à 80% de céphalopodes (calmars, pieuvres), et principalement d'espèces de profondeurs.

La proie la plus grande qui ait été observée encore entière dans l'estomac d'un individu est un calmar géant de 10,5 mètres (LOCKYER 1997). Il peut cependant également se nourrir secondairement de divers poissons (surtout morue et perciformes), de méduses, voire de raies et de requins (SYLVESTRE 1989).

De nombreux objets d'origine diverse ont également été découverts dans son estomac : bouteilles, bacs et sachets plastiques, boîtes...

Reproduction - Longévité. Dans l'Atlantique Nord, l'accouplement a lieu de décembre à août, avec une période préférentielle de mars à juin (EVANS 1997).

Les femelles peuvent avoir un petit tous les 3-6 ans, le jeune baleineau naît après une gestation de 14 à 16 mois, il mesure alors 3,5 à 4,5 mètres pour un poids d'une tonne. Le sevrage intervient à l'âge de 1 à 2 ans (EVANS 1997, RICE 1989 in EVANS 1997, SYLVESTRE 1989).

Les Cachalots forment deux types de groupes ("school") : des groupes de reproduction ("breeding school") composés de femelles de tous âges, d'immatures et de mâles proches de la puberté (certains mâles "aideraient" parfois les jeunes en les entourant pendant les plongées profondes de la mère, MACDONALD & BARRETT 1995). Ces groupes restent dans des zones d'eaux chaudes toute l'année. Le second type de groupe est constitué uniquement de mâles sexuellement matures ("bachelor school"). Par ailleurs, les vieux mâles sont souvent solitaires (EVANS 1997).

Les mâles aptes à se reproduire se dispersent dans les eaux froides et rejoignent sporadiquement les groupes de femelles/immatures pour la reproduction, mais pas chaque année.

Contrairement à ce qu'on croyait auparavant, il ne semble pas que les mâles constituent des "harems" pendant longtemps, mais ils visitent plusieurs groupes pour chercher les femelles

réceptrices (MACDONALD & BARRETT 1995, EVANS 1997).

Il existe donc des déplacements saisonniers, vers l'équateur en automne et vers les hautes latitudes au printemps, mais les distances parcourues sont nettement plus importantes pour les mâles que pour les femelles et immatures (SYLVESTRE 1989).

Signalements. Le Cachalot est la 8^{ème} espèce en position d'ordre de fréquence d'observation pour la France (en 1984).

Les observations ont principalement lieu dans le sud du Golfe de Gascogne avec un maximum de fréquence en période hivernale (DUGUY 1983 a).

Les observations d'individus échoués sur les côtes de notre région sont documentées de longue date : la première mention de cette espèce remonte à janvier 1614 avec un individu découvert à Calais (62 FM) (LEFEBVRE 1766 in DUGUY 1983 a).

Les autres mentions sont du XX^{ème} siècle et concernent deux individus échoués en juillet 1937 à Dunkerque (SMEENK 1997).

Aucun signalement n'a été répertorié ces dernières années sur notre territoire, mais il est intéressant de mentionner quelques échouages récents et spectaculaires en Belgique, à quelques kilomètres de la frontière Franco-Belge : un individu en février 1989 à Koksijde (SLIGGERS & WATHEIM in SMEENK 1997) et surtout 4 spécimens à Koksijde/Nieuwport en novembre 1994 (DE SMET 1997), dont l'autopsie a révélé pour certains des taux de concentration de métaux lourds anormalement élevés.

Tous les signalements de Cachalots en Mer du Nord concernent des mâles, en général de grande taille, ce qui est conforme à ce qui est connu des mouvements saisonniers et de la distribution de cette espèce dans l'Atlantique Nord : seuls les grands mâles sont présents régulièrement au nord du 40°N (SMEENK 1997), les femelles effectuant des déplacements de

faible amplitude, il est très rare de les trouver au nord du 45-50°, c'est-à-dire au-delà de la latitude de Dieppe (PHILLIPS 1997).

Menaces. Les échouages de Cachalot ont connu une augmentation sur les côtes de la Mer du Nord depuis 1981 et surtout depuis 1990, la plupart des observations ayant lieu de novembre à février et secondairement en juillet (BERROW et al. 1993 ; PHILLIPS 1997).

Ces individus sont issus de la partie nord de la Mer du Nord comme l'indiquent les restes d'animaux contenus dans l'estomac d'un spécimen mort suggérant une alimentation en Mer de Norvège quelques jours avant l'échouage sur le rivage Néerlandais (CLARKE 1997). De plus, les observations de Cachalots sont très rares en Manche que ce soit sur les façades britannique ou française (DUGUY 1983 a, BERROW et al. 1993), ce qui laisse à penser que cette espèce n'entre pas en Mer du Nord par cette voie (SMEENK 1997).

Ces données combinées à la phénologie de la fréquence d'échouage indiquent donc qu'il existerait des facteurs poussant les Cachalots à passer en Mer du Nord plutôt que dans l'Atlantique Nord au niveau des Shetlands durant leur migration d'automne.

De nombreux facteurs ont été invoqués, mais aucune preuve n'a encore été apportée sur ces causes de "déroutage" (BERROW et al. 1993 ; PHILLIPS 1997).

Une erreur de cap est parfois avancée par certains auteurs comme étant l'une des causes de ces échouages.

Plusieurs autres causes expliquant ces échouages sont également avancées (SIMMONDS 1997, EVANS 1997), mais l'hypothèse qui semble la plus fréquemment évoquée et la moins hasardeuse est la suivante : le Cachalot trouve des eaux de moins en moins profondes et une topographie de plus en plus complexe au fur et à mesure qu'il se déplace vers le sud de la Mer du Nord. Or, c'est un animal des

grandes profondeurs. Les conditions qu'il rencontre sont alors totalement inadaptées à son mode de vie et surtout à son mode d'alimentation. Après plusieurs jours, voire plusieurs semaines sans pouvoir se nourrir correctement, les individus ne réussissant pas à s'échapper de cette zone meurent par manque de nourriture, stress, et action de substances toxiques : ces dernières agissent alors en affaiblissant les animaux : perturbation du système d'écholocation, du système immunitaire et augmentation des infections virales (SMEENK 1997, EVANS 1997, JAUNIAUX et al. 1997-1998).

Cette hypothèse est corroborée par le fait que la majorité des individus échoués à l'estomac vide, présente un fort amaigrissement et une réduction de l'épaisseur du lard, et enfin que la plupart des échouages multiples ont lieu dans la zone méridionale de la Mer du Nord (SMEENK 1997). Il n'y a cependant pas de preuve sérieuse que la charge de contaminants soit directement responsable d'un des échouages récents (EVANS 1997 ; LAMBERTSEN 1997).

Un dernier élément est avancé pour compléter l'explication de la fréquence plus importante d'apparition de cette espèce sous nos latitudes, c'est le fait que la pêche baleinière concernant cette espèce ait disparu dans les eaux du Nord depuis le début des années 80 : peut-être y-a-t-il un accroissement de population succédant à un déclin (SMEENK 1997) ?

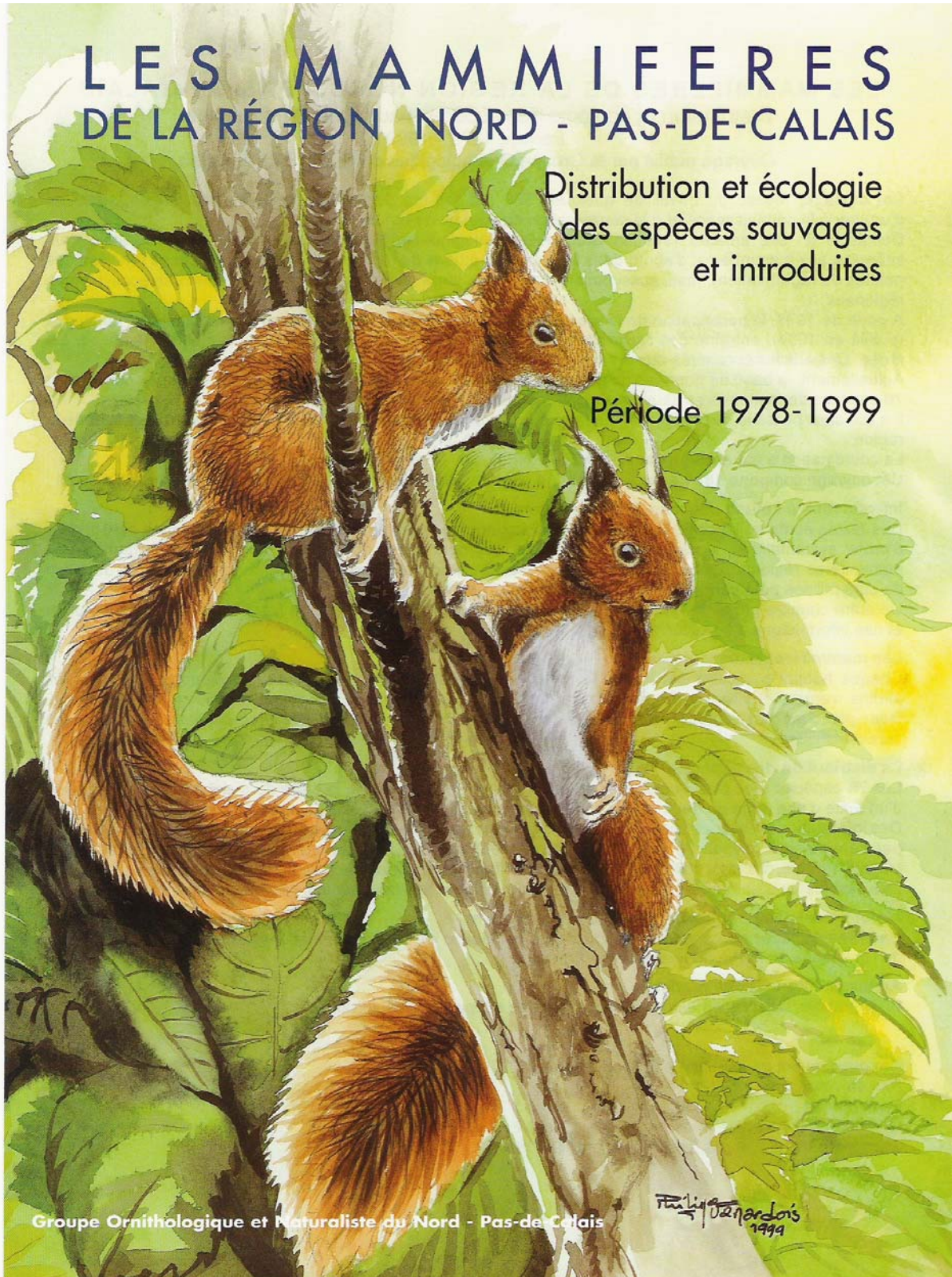
Mais, victime de la chasse qui débuta en 1712 et a décimé de nombreuses populations, les effectifs ont été réduits de moitié par la chasse industrielle à l'époque moderne. Exploité pour la graisse, la viande (engrais), l'ambre gris et surtout le spermaceti, ses dents sont même vendues comme colifichets aux touristes...(MACDONALD & BARRETT 1995), le Cachalot reste menacé par des facteurs anthropiques tels les filets de pêche, la pollution et les dérangements (les Cachalots sont très sensibles aux nuisances sonores).

Catherine BRASSAUD
Christophe LUCZAK

LES MAMMIFÈRES DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Distribution et écologie
des espèces sauvages
et introduites

Période 1978-1999



Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais